

Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI FUNDS ABSOLUTE HIGH YIELD - ME Un Compartiment de la SICAV AMUNDI FUNDS

Code ISIN : (C) LU0329441249

Cet OPCVM est géré par Amundi Luxembourg SA, société de Amundi Group.

Objectifs et Politique d'investissement

Jusqu'au 30 juin 2013, le Compartiment a pour objectif une performance annuelle supérieure de 2 % à l'indicateur de référence, l'EONIA quotidiennement composé qui est représentatif du taux d'intérêt de la zone euro (c'est-à-dire les pays ayant adopté l'euro comme devise légale nationale), sur un horizon d'investissement minimum de deux ans, après prise en compte des frais.

À partir du 1er juillet 2013, le Compartiment a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence, l'EONIA quotidiennement composé, qui est représentatif du taux d'intérêt de la zone euro (c'est-à-dire les pays ayant adopté l'euro comme devise légale nationale).

Pour atteindre cet objectif, le Compartiment investit au moins deux tiers de ses actifs dans des obligations générant un haut rendement, mais présentant un risque de défaillance relativement élevé (« obligations à haut rendement »), des instruments du marché monétaire, des instruments financiers dont la valeur et les paiements de revenus sont liés à et garantis (« adossés ») par un panier spécifique d'actifs sous-jacents (« titres adossés à des actifs ») et/ou des instruments financiers dérivés à des fins d'arbitrage, de couverture et/ou d'exposition. Dans le même temps, il s'emploie à acheter et vendre un actif ou des actifs corrélés afin de tirer parti de la différence de prix (« stratégie d'arbitrage »), de manière à exploiter les inefficiences des marchés des taux d'intérêt à haut rendement et/ou à prédire le mouvement des cours ou des taux d'intérêt et, ainsi, à tirer profit des variations des spreads de crédit en achetant ou en vendant des instruments financiers en conséquence (« stratégie directionnelle »).

La gestion active de ce Compartiment peut entraîner des frais de transaction significatifs qui auront un impact sur la performance.

L'action de capitalisation conserve automatiquement, et réinvestit, tous les revenus qui lui sont attribuables dans le Compartiment ; accumulant ainsi de la valeur dans le prix des actions de capitalisation.

La durée minimum d'investissement recommandée est 2 ans.

Les actions peuvent être souscrites ou rachetées (et/ou converties) chaque jour d'opérations (sauf exception mentionnée dans le prospectus) à leur prix de transaction respectif (valeur liquidative) conformément à ce que prévoient les statuts. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Profile de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce Compartiment reflète les prises de positions à l'achat et à la vente de la gestion sur les marchés de taux dans le cadre de la marge de manœuvre préalablement définie.

Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable.

La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de liquidité** : lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations/fluctuations de marché, susceptibles d'entraver la valorisation de votre portefeuille.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	1,00 %

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année.

Frais courants	0,76 %
-----------------------	--------

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances.

Les commissions de surperformance	15,00 % par an des rendements obtenus par le Compartiment au-delà de l'EONIA.
	Aucune commission n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent du Compartiment.

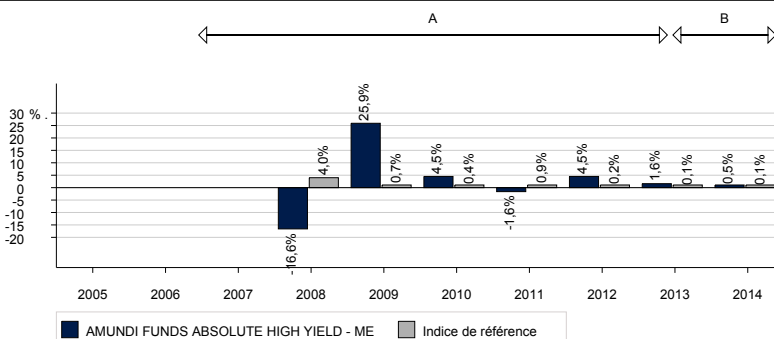
Les **frais d'entrée** et **de conversion** indiqués sont des chiffres maximum. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** est fondé sur les frais de l'exercice clos le 30 juin 2015. Ces chiffres peuvent varier d'une année sur l'autre. Ils excluent :

- Les commissions de performance,
- Les coûts de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais du prospectus de l'OPCVM disponible sur le site: www.amundi.com.

Performances passées



A : Durant cette période, le Compartiment a eu pour objectif de surperformer l'indicateur de référence, l'EONIA supérieure de 2 %.

B : Depuis le début de cette période, le Compartiment a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, l'indice EONIA.

Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Le Compartiment a été créé le 08 décembre 2006.

La Classe a été créée le 05 novembre 2007.

La devise de référence est l'euro.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK LUXEMBOURG.

Toute information complémentaire sur l'OPCVM (prospectus, rapports périodiques) est disponible en anglais, gratuitement, à l'adresse suivante : Amundi Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Toute autre information pratique (ex. dernière valeur liquidative) est disponible sur le site internet www.amundi.com.

L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et classes qui sont repris dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.

Ce document décrit un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM désigné au début du document.

La législation fiscale Luxembourgeoise applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur la situation fiscale de l'investisseur.

La responsabilité d'Amundi Luxembourg SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg (www.cssf.lu).

Amundi Luxembourg SA est agréé au Luxembourg and réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12 novembre 2015.